

Rapport public Parcoursup session 2021

Université de La Rochelle - Double licence - Histoire / Géographie et aménagement - double licence Histoire-Géographie (24339)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université de La Rochelle - Double licence - Histoire / Géographie et aménagement - double licence Histoire-Géographie (24339)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	238	57	86	17

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Géographie et aménagement

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome.

Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces

L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le **parcours « Double licence histoire-géographie »** permet de suivre, dès le deuxième semestre, un cursus complet d'histoire ou de géographie et aménagement, augmenté de deux unités d'enseignement majeures de la licence connexe.

Sur les trois années de Licence, ce parcours correspond à 2000 h de cours en présentiel (contre 1500 pour une licence classique), soit 8 à 10 h de cours supplémentaire par semaine.

À l'issue du parcours, l'étudiant-e qui aura validé l'ensemble des compétences obtiendra **les deux diplômes**.

Le **parcours « Double licence histoire-géographie »** est tout particulièrement destiné aux étudiants se préparant aux concours de l'enseignement (CAPES, agrégation d'histoire ou de géographie) et aux cursus sélectifs (Masters, IEP, écoles de journalisme, etc.).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'examen des voeux est fondé sur les notes et moyennes obtenues en première et terminale, les résultats aux épreuves anticipées du Bac.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une attention particulière doit être portée par le candidat à l'exigence de l'investissement attendu dans la formation en double Licence Histoire et Géographie, ainsi que sur l'adéquation entre le projet d'études envisagé et la formation acquise au lycée (résultats dans les disciplines telles que l'Histoire-Géographie, le Français, la Philosophie et éventuellement dans les spécialités suivies).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Expression écrite, orthographe, grammaire, expression orale, culture littéraire	Résultats en français	Notes du baccalauréat (épreuves anticipées de français)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Écrit ; qualité de l'expression écrite, argumentation	Résultats en français et philosophie	Moyennes en première et terminale en français, philosophie et/ou notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation.	Très important
	Compétences, méthodes et savoir-faire propre à l'histoire et la géographie	Résultats en Histoire-Géographie	Moyennes en première et terminale et/ou notes obtenues en histoire-géographie en 1ère année d'études supérieures si réorientation.	Très important
	Maîtrise d'une langue vivante étrangère	Résultats en langue vivante étrangère	Moyennes de terminale et/ou notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation.	Important
Savoir-être	Curiosité intellectuelle, capacité à communiquer à l'oral ; qualité de l'expression orale	Résultats en français et aux évaluations orales.	Notes des épreuves anticipées de français, note du grand oral	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Réflexion sur la formation en cohérence avec un projet d'études et/ou professionnel	Choix des spécialités.	Bonification sur les résultats dans l'un de ces parcours : Histoire-Géographie Géopolitique ; Humanité, Littérature et Philosophie ; Sciences Economiques et Sociales ; Littérature Langues et Culture de l'Antiquité.	Important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
---	---	--	--	--

Signature :

Jean Marc OGIER,
Président de l'établissement Université de La Rochelle